

SAINT-MAX

L'actualité de la ville de Saint-Max

HOURRA !

2024

EST LÀ !

HIP HIP HIP



"M. LE MAIRE VOUS RÉPOND !"
Posez vos questions à M. le Maire !
Voir p. 16

VILLE DE
SAINT
MAX

HIP HIP HIP HOURRA ! 2024 est là !



7 | ÉVÉNEMENT !

Course de
Caisses à Savon !

8 | CULTURE

La bibliothèque
fête ses 10 ans

14 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

Composter en 2024,
ce qui va changer

Chères Maxoises, Chers Maxois,

Nous avons vécu une belle **cérémonie de vœux de la municipalité lundi 15 Janvier dernier**, auprès de la population, des partenaires, des élus, des amis, au Foyer Culturel Gérard Léonard.
Elle était également retransmise sur les réseaux afin de permettre à chacune et chacun d'entre vous de suivre ces moments en direct ou en différé.

J'ai eu le plaisir de commenter les **réalisations principales de 2023** :

- > Le démarrage des réalisations du budget participatif, la carte de vœux très réussie ;
- La belle édition du livre au château, le festival du cinéma ;
- > L'avancement du chantier de l'Hôtel de Ville, les sites de compost partagés ;
- > La pose de la première pierre de la résidence Seniors Parisot, la poursuite de l'opération Handiride ;
- > La mise en place du dispositif Vigie Max et la confortation du dispositif du permis de louer ;
- > L'attribution de la maîtrise d'œuvre de la reconstruction de l'école Primaire Victor Hugo et la concertation sur la végétalisation des cours d'école ;
- > La concertation sur la rénovation des courts de tennis et la création de l'étoile du mois ;
- > L'action permanente dans le quartier Saint-Michel/Jéricho et le soutien aux sinistrés ;
- > La mise en place de défibrillateurs, la journée de la résilience et l'action en soutien des femmes et des enfants victimes de violences.

Ces actions sont quelques-unes au milieu d'autres très nombreuses, et j'ai souhaité ensuite entrer dans le vif du sujet pour 2024.

Nous verrons les jeux olympiques, avec pour nous **l'organisation d'une manifestation de basket fauteuil en lien avec le Liban et une course de caisses à savon**, dont vous trouverez les détails dans ce bulletin. Il s'agit d'une **fête populaire** qu'il me tenait à cœur d'organiser à Saint-Max, avec un esprit convivial et bon enfant. Je vous y attends nombreux !

Ces actions sont quelques-unes au milieu d'autres très nombreuses, et j'ai souhaité ensuite entrer dans le vif du sujet pour 2024.

Par ailleurs, **la plantation d'arbres** pour l'action en faveur du climat reste une priorité et se développera cette année, avec des bosquets urbains près du stade Mainvaux comme au Parc Jean XXIII.

Cette année, il nous tenait à cœur d'organiser **les festivités des 10 ans de la rénovation de la bibliothèque-médiathèque, le vrai anniversaire est pourtant de 60 ans !** Une bibliothèque-médiathèque **attractive et dynamique** qui rencontre un grand succès mérité auprès des lecteurs, de la population, de l'agglomération également.

Par ailleurs, j'ai souhaité dès 2021 la mise en œuvre d'un **budget participatif** qui entre dans sa phase opérationnelle, avec la création d'un **parcours de santé au parc Jean XXIII** agrémenté de végétation, la mise en place de **jardins partagés** et l'élaboration d'un parcours culturel dans la Commune. **Vous l'avez souhaité, nous l'avons budgété et vous l'organisez** en lien avec les Elus et les services municipaux. Une première très réussie.

Nous avons un **potentiel immense au service des habitants**, j'y tiens et je souhaite non seulement le maintenir, mais également le développer encore et encore.



Chers amis Maxois, mon équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos vœux les meilleurs et les plus chaleureux pour cette année 2024, qu'elle vous garde en bonne santé, vous et vos proches, toutes celles et ceux que vous aimez. Nous sommes une grande famille et le bien-vivre à Saint-Max se cultive et se partage avec vous.

Bien amicalement

Votre Maire,
Eric PENSALFINI

Eric Pensalfini

PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous au 03 83 18 32 36 les autres jours.

En cas d'absence, téléphonez au 03 83 18 32 32.

Mairie / 32 Avenue Carnot (dans la cour donnant rue de Lorraine)

SOMMAIRE

p.2	Éditorial
p.3	Focus
p.4	 Fêtes et cérémonies
p.8	Culture
p.10	 Seniors et jeunes retraités
p.12	 Cohésion sociale
p.13	 Santé

p.14	Urbanisme
p.13	Communication
p.17	Associations
p.18	 Vie Scolaire et Petite Enfance
p.20	Jeunesse & Sports
p.22	 Tribune Libre
p.23	 État Civil
p.24	 Agenda



"M. LE MAIRE VOUS RÉPOND !"

POSEZ VOS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE !

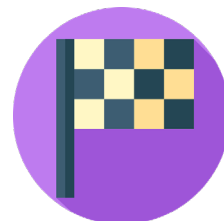
Via le formulaire en ligne sur www.saint-max.fr ou via le coupon à récupérer à l'accueil de la Mairie. Assistez au Live le lundi 25 mars à 17h30 sur la page facebook "Ville de Saint-Max Officiel".

+ Infos p.16

COURSE DE CAISSES À SAVON !

À VOS AGENDAS !

La municipalité, en partenariat avec le Comité Lorrain de Caisses à Savon (COLOCAS), organise une compétition le dimanche 23 juin 2024. Il s'agit de la distance la plus importante de la région lorraine, représentant plus de 1200 mètres de parcours !



+ Infos p.7



AGENDA CULTUREL

1^{ER} SEMESTRE 2024

Découvrez l'agenda culturel de janvier à juillet 2024 !
Au programme : expositions, ateliers, rencontres, événements, projections...
Téléchargez l'agenda sur www.saint-max.fr > actualités.
Dépliants disponibles à l'accueil de la Mairie et à la bibliothèque.

RESTITUTION DE COMPOST

SAMEDI 16 MARS

La prochaine restitution de compost aura lieu le samedi 16 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au parking de l'église Saint-Michel. Le stationnement y sera interdit de 8h à 19h.



HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 32 Avenue Carnot.



► Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini
Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli
CSD Corrections
Photos / images : Service communication - Associations - Flaticon
Espace Photo 54 - Freepik - Couverture : Studio Lili
Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépôt légal n°648 : Tous droits réservés
Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot
BP 80 109 - 54 133 Saint-Max
Tél : 03 83 18 32 32 / Fax : 03 83 18 32 37
Courriel : contact@mairie-saint-max.fr
Site internet : www.saint-max.fr





Monsieur le Maire, Saint-Nicolas et Matthias Renschler, Maire de Walldorf, ville jumelle.



Le défilé de la Saint-Nicolas s'est déroulé le dimanche 10 décembre à Saint-Max. Le thème nommé "À l'abordage !" avait pour thématique sur la Piraterie. Les services techniques de la Ville ont fabriqué entièrement le char ! Après le défilé, les participants ont assisté au magnifique feu d'artifice tiré sur les bords de Meurthe.



Cérémonie des vœux 2024

Au personnel municipal

Comme chaque année, Monsieur le Maire présente ses vœux au personnel municipal et aux élus, venus nombreux pour l'occasion. Tous les ans, les agents municipaux sont rassemblés le deuxième mercredi

du mois de janvier pour être remerciés de leur professionnalisme et de leur travail. Les employés ont été félicités pour toutes leurs réalisations. Ce temps convivial est aussi l'occasion de passer en revue les événements de

l'année passée et évoquer l'année qui arrive avec ses points forts ! À la suite de la cérémonie, tout le personnel et les retraités ont été conviés au repas des vœux pour bien commencer l'année 2024 !



Au monde associatif, acteurs économiques et personnalités politiques

La traditionnelle cérémonie animée par Monsieur le Maire s'est déroulée le 15 janvier. Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, les adjoints et conseillers municipaux étaient présents. Une belle ouverture musicale a été animée par l'école locale de l'APEM suivie de l'Hymne Terre de Jeux, une création originale dans le cadre du Label Terres de Jeux 2024, enregistrée à l'Autre Canal et interprétée par Redouane, Jules, Cécile et Mylène de l'APEM sous la direction artistique de Julien Chiariello. Lorette Masson, présidente du CMEJ, a parlé des projets des jeunes et a terminé son discours par la citation de J-F Kennedy : "Nous devons mettre un terme à la guerre, ou la guerre mettra un terme à l'humanité."

Une rétrospective a été présentée par M. le Maire, qui a ensuite mis l'accent sur les projets 2024 : réception de l'Hôtel de Ville, la course de caisses à savon, l'école Victor Hugo et le match de basket fauteuil. **Les bénévoles de l'ABSM**, qui distribuent le bulletin municipal et sont actifs dans la vie communale par leur participation à de nombreux événements, ont été mis à l'honneur ! Encore un grand merci à Paul GUERQUIN, Bernard LALLEMENT, Philippe LEPAND, Jean-Pierre MAIRE, Francine ROUILLE et Michel WAHLER pour leur engagement !



Pour voir ou revoir la cérémonie des vœux 2024, rendez-vous sur la page facebook "Ville de Saint-Max Officiel".

Paul GUERQUIN, Bernard LALLEMENT, Philippe LEPAND, Francine ROUILLE, Jean-Pierre MAIRE, Michel WAHLER et M. le Maire pendant la remise des médailles.

À vos agendas !

Les dates à retenir



Jean-François MIDON

Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.



Carnaval

Monsieur Carnaval revient le **mercredi 14 février** à partir de 12h30 ! Après le défilé, Monsieur Carnaval sera brûlé à l'Esplanade du Château ! Préparez vos plus beaux déguisements ! Sur inscription !

Mercredi 14 février à partir de 12h30

Séance maquillage à 12h30 au Foyer Culturel Gérard Léonard

Départ du défilé à 13h15 Place de l'Europe

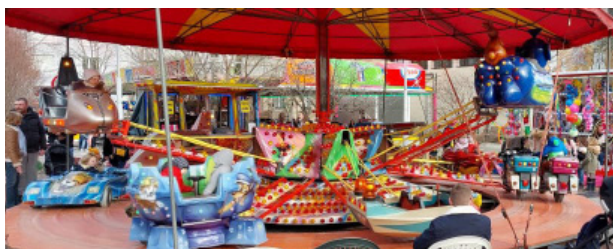
Inscription sur www.saint-max.fr.



Chasse aux œufs

La Chasse aux Œufs se déroulera le **Dimanche 31 mars** à partir de 10h dans le Parc Jean XXIII ! Les enfants sont invités à trouver les œufs factices dans le parc pour recevoir du chocolat !

Dimanche 31 mars | 10h00. Sans inscription préalable. Avec la participation des enseignes maxoises.



Fête foraine

Auto-tamponneuses, pêche aux canards, gourmandises, manèges, trampoline... la fête foraine revient du 9 au 20 mars Place de l'Europe !

Mercredi, Samedi et Dimanche | 14h00 > 20h00

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi | 16h30 > 19h00

Place de l'Europe à Saint-Max

Cérémonie

Cessez-le feu en Algérie

Le 19 mars 1962, la signature des Accords d'Évian met fin aux négociations entre la France et le FLN algérien (Front de Libération Nationale) : un cessez-le-feu est conclu, les opérations militaires et la lutte armée prennent fin.

MARDI 19 MARS 2024

Commémoration à Saint-Max au Monument aux Morts, Esplanade Arnaud Beltrame, (37 Avenue Carnot).





© Studio Chez Philou - 68



Course de Caisses à Savon

Vivez l'événement du dimanche 23 juin 2024 !

Dimanche 23 juin, la municipalité, en partenariat avec le Comité Lorrain des Caisses à Savon organise une course unique, qui se déroule à Saint-Max pour la première fois !

L'idée première a été de créer une manifestation populaire à Saint-Max, un événement de rassemblement convivial et festif.

Après mûre réflexion, la course de caisses à savon à Saint-Max semblait être une évidence pour M. le Maire, Jean-François Midon, adjoint aux fêtes et cérémonies et Francis Ladent, adjoint aux sports et aux événements sportifs.

La course est organisée conjointement par les pôles "Jeunesse & Sports" et "Animations, fêtes et cérémonies" de la Ville.

Qu'est-ce qu'une course de caisse à savon ?

Une course de caisses à savon est une compétition amateur dans laquelle des participants descendent un parcours à bord de véhicules conçus et construits par eux-mêmes. Ils sont appelés "caisses à savon" ou "boîtes à savon" et n'ont pas de moteur, étant propulsés par la force de la gravité, pouvant atteindre les 90 km/h.



Course organisée à Favières en septembre 2023

Un événement exclusif dans la Métropole du Grand Nancy !

En effet, le Comité Lorrain de Caisses à Savon organise chaque année une dizaine de courses comme à Favières et à Montauville près de Pont-à-Mousson.

Le dimanche 23 juin, déjà plus de 80 véhicules sont attendus pour les qualifications au championnat de France qui aura lieu en automne.

Le circuit

Le départ du parcours est prévu dans les hauteurs de Saint-Max à l'accueil de loisirs Jean Rostand (route d'Amance à Dommartemont) et l'arrivée au Parking Mainvaux, en passant par le Chemin Stratégique et l'Avenue du Général Leclerc.

Les rues seront bloquées à la circulation le dimanche 23 Juin de 02h00 à 20h00.

Le déroulé

La compétition se déroule en 3 manches à 10h, à 14h puis à 16h. Les résultats seront comptabilisés pour les qualifications au championnat de France en automne 2024.

Animations, buvette et restauration prévues sur place !

Infos à suivre sur www.saint-max.fr et dans les prochains bulletins (avril et juin).
Infos : 03 83 18 32 38



Les origines de la Caisse à Savon

Née aux États-Unis en 1933, la caisse à savon prend un essor mondial. Un astucieux commerçant de savon trouve l'idée de mettre dans les boîtes (en bois) qui contiennent les savons, un plan de construction de véhicule avec les planches. Les enfants se retrouvent dans toutes les rues du pays avec leurs engins.



La bibliothèque fête ses 10 ans et ses 60 d'existence !

Il y a 10 ans, au Château Centre Culturel, la bibliothèque s'installait aux 1er, 2ème et 3ème étages, l'école de musique de l'APEM prenait place dans les salles du 1er étage et les salons Garnier ouvraient leur espace d'exposition. Il y a 60 ans la 1ère bibliothèque de Saint-Max ouvrait ses portes dans l'espace devenu la salle Choltus, au rez-de-chaussée du Château.

10 TEMPS FORTS DU 19 JANVIER AU 17 FÉVRIER

pour marquer la célébration
des 10 bougies de la
bibliothèque.



PHOTOS SOUVENIRS

Exposition photos de la bibliothèque au fil du temps.
Du 20 jan. au 17 fév. | Bibliothèque

SAC EN TOILE EN CADEAU

SPÉCIAL 10 ANS
À récupérer à la bibliothèque.

ARBRE À SOUVENIRS

Écrivez un souvenir, un témoignage, ou un coup de cœur de lecture sur des petites cartes.
À déposer sur l'arbre situé à la bibliothèque.

CONCOURS PHOTO "LE CORPS DANS LE SPORT"

Règlement et inscription
sur www.saint-max.fr.
Du 20 jan. au 1er mars

CAFÉ LITTÉRAIRE

Conférence "Le corps dans la science-fiction", autour de références de films, de livres et de réalité virtuelle, animée par Nicolas Dupuy.
Sam. 20 janvier | 16h | Château, Salons Garnier

EXPOSITION "RENCONTRES CROISÉES"

Sur la matière des corps et les portraits féminins par le sculpteur Grégory Dupont et l'aquarelliste Jean-Michel Calot.
Du 19 jan. au 4 fév. - Château, Salons Garnier.
Du jeudi au dimanche | 14h30 > 18h

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION "RENCONTRES CROISÉES"

Ven. 19 janvier | 18h | Château, Salons Garnier

CHASSE AU MONSTRE

Venez frissonner avec nous en chassant le monstre à la bibliothèque !
Pour les enfants de 6 à 9 ans.
Réservation obligatoire au 03 83 33 28 42.
Ven. 26 janvier | 18h30 / 19h30 / 20h30 | Bibliothèque

SOIRÉE ANNIVERSAIRE

Apéritif dinatoire à 18h30 suivi d'une danse improvisée par Maud Contini.
Cabaret littéraire à 20h, laissez-vous entraîner dans un cabaret littéraire avec la compagnie "ça se dégage là-bas"
Réservation au 03 83 33 28 42.
Ven. 2 février | à partir de 18h30 | Château

SPECTACLE "KITCHENETTE"

PAR LE CIRQUE GONES
Dans une petite cuisine de poche, deux artistes circassiens mêlent techniques de cirque, théâtre et mime pour nous livrer la recette d'un gâteau que nous dégusterons ensemble.
A partir de 5 ans. Public familial.
Sam. 17 février | 16h30 | Château, Salle Choltus

+ Programme disponible sur www.saint-max.fr, à la bibliothèque et en mairie
03 83 33 28 42

L'agenda culturel



Théâtre Commedia Dell'arte

Venez vivre l'émotion de la Commedia dell'arte !

Nancy est la capitale mondiale de la commedia dell'arte en 2024.

Le spectacle ambulant "Akama Compagnie" s'invite place du marché du Centre Social pour vous offrir un beau moment de divertissement à l'italienne. Dans un tourbillon d'émotions les personnages vous feront vibrer au rythme de leurs chants, acrobaties, danses et combats. Bref ! Un cocktail explosif de joie et de rires qui vous fera voyager dans le monde rocambolesque du Carnaval.

Mercredi 21 février | 10h30
Espace Champlain (place du marché)
75 rue Alexandre 1er



Heures du conte

> Pour les petits (18 mois > 5 ans accompagnés d'un parent)

10 février, 23 mars, 20 avril et 1er juin | 10h30

> Pour les grands (5 ans et plus)

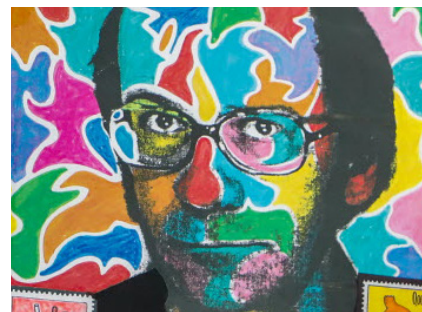
24 février, 16 mars, 13 avril et 18 mai | 10h30

Réservation au 03 83 33 28 42

L'hypperréalisme

Exposition de peintures : 100 toiles exposées par 10 artistes au Château, 1er salon Renaissance, d'art réaliste et hypperréaliste en Lorraine !

Du 2 au 10 mars | Château
Vernissage le 8 mars



Exposition "Mail Art" Cartes postales

Par Eric Adenot

Du 4 au 17 avril à la bibliothèque

Concert Les Ans Chanteurs

40 choristes sur scène

Samedi 13 avril | 16h
Foyer Culturel Gérard Léonard

RDV EXQUIS

RDV EXQUIS

3 jours de fête au Château !

L'association culturelle "RDV Exquis" fête ses 2 ans d'existence à Saint-Max !

À cette occasion, 3 jours de fête avec

- > concours de pétanque ;
- > concerts, dj set ;
- > ateliers de fabrication d'instruments de musique et de jeux en bois.

Du 22 au 24 mars | Château

Vous êtes un monstre >

Dans le cadre des RDV exquis, découvrez l'exposition "Vous êtes un monstre" par l'artiste Babayaga du 22 mars au 31 mars au Château de Saint-Max.

Du 22 au 31 mars | Château
Vernissage le 22 mars à 18h
Concert électro après le vernissage.

+ Agenda culturel 1er semestre 2024 sur
www.saint-max.fr





REPAS CALME ET DANSANT DES SENIORS
12 ET 13 DÉCEMBRE 2023



Boîtes douceurs

Les distributions se poursuivent en janvier



1350 boîtes douceurs ont été offertes par la municipalité aux seniors de 75 ans et plus et aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas pu participer aux repas de Noël.

Elles ont été distribuées dans les maisons de retraite et au foyer de l'eau vive par les bénévoles de Saint-Max, la présidente de l'Office Municipal Passerelle Handicap et les élus, dont Monsieur le Maire, Christine Hinsinger, adjointe aux seniors et Nathalie Milley, conseillère municipale déléguée au handicap.



La distribution des boîtes douceurs est prolongée jusqu'au 31 janvier pour les Maxois qui n'auraient pas pu participer aux repas.



Seda, nouveau visage au pôle seniors !

Arrivée le 8 janvier au service dédié aux seniors de la Ville, Seda fait maintenant partie de l'équipe pour accueillir et conseiller les seniors et leur famille.

Différents services proposés aux personnes habitant Saint-Max et aux personnes extérieures à partir de 60 ans. En plus d'accueillir le public, Seda informe et gère la télé-assistance et les inscriptions aux activités de la Carte Part'âges. Elle participe également à l'organisation des manifestations à destination des aînés. Bienvenue à Seda !



Christine HINSINGER

Adjointe déléguée aux seniors, à l'intergénérationnel et aux personnes handicapées



Activités de la Carte Part'âges

Activités et animations à Saint-Max pour les seniors, à partir de 60 ans !

Avec la Carte Part'âges, accédez à l'ensemble des activités du Pôle seniors, aux salles de quartier, à des animations tout au long de l'année, et à des avantages en lien chez les commerçants Maxois. Les inscriptions pour le second trimestre sont ouvertes jusqu'au 31 janvier.

Tarifs :

30 € / an

12 € / an pour les Maxois

Selon l'activité, une participation trimestrielle supplémentaire peut vous être demandée.

Fêtes de fin d'année

Retour en images



< Noël des enfants

Un après-midi animé pour les enfants, avec un goûter, la visite du père Noël et une sortie cinéma au Royal Saint-Max.

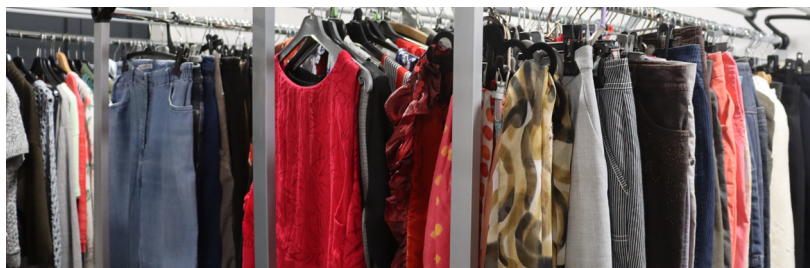
Noël ensemble >

Une soirée festive, ouverte à tous, pour un moment convivial et dansant !



Vetimax

La mode de seconde main dans ma ville !



Le CCAS de Saint-Max a mis en place Vetimax, une armoire de vêtements d'occasion ouverte à tous. Pour les amoureux de la mode vintage, Vetimax privilégie le recyclage, et profite aussi aux personnes qui veulent s'habiller avec style et à moindre coût !

Braderie d'hiver le mardi 6 février de 14h à 17h

Vetimax
2 Rue de la Noue - Bâtiment les Oliviers
Ouvert à tous, tous les mardis de 14h à 17h



1 TONNE

C'est la quantité de denrées récoltées au cours de la dernière collecte de la dernière Banque Alimentaire !

Durant 2 jours en novembre, au supermarché Match de Saint-Max, bénévoles et élus se sont relayés pour collecter des denrées pour la banque alimentaire. Des besoins en produits alimentaires secs, conserves, aliments pour bébés et produits d'hygiène. Pour cette dernière édition, de nombreux donateurs ont déposé quelques produits pour la collecte en faisant leurs courses. Certaines personnes sont même venues exclusivement en faveur de la Banque Alimentaire et ont déposé un chariot rempli pour aider les bénéficiaires (cf photo). Ces gestes touchent les bénévoles, menés par Danielle Feron, sous la délégation de Marie-Josée Davanzo, adjointe déléguée au social.



Marie-Josée DAVANZO

Adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux solidarités, aux affaires sociales.

DOSSIER

EN 2024, ET SI NOUS PRENIONS SOIN AUSSI DE NOTRE SANTÉ MENTALE ?

En ce début d'année, alors que nous tournons la page vers de nouveaux horizons, il est bon de rappeler que la santé, au sens large, inclut également le bien être psychique et mental. Il n'est pas rare qu'avec l'hiver et la baisse d'activité, nous soyons accompagnés d'une baisse de moral. Elle peut être passagère ou parfois, plus chronique. Voici quelques résolutions qui pourraient vous aider :

> DES RÉOLUTIONS SIMPLES POUR UNE VIE ÉQUILIBRÉE

Nourrir notre Esprit : Optons pour une alimentation riche en nutriments, un carburant essentiel pour un esprit sain.

Bouger pour nous épanouir : Que ce soit par des promenades revitalisantes ou des exercices réguliers, engageons-nous à bouger pour dynamiser notre corps et notre esprit.

Priorité au Sommeil : Accordons à notre sommeil l'importance qu'il mérite, car il est la clé d'une récupération mentale optimale.

> CONNECTONS-NOUS

Enrichissons nos vies en cultivant des relations sociales, car le soutien mutuel est un remède précieux.

La ville de Saint-Max accueille de nombreuses associations qui peuvent vous permettre de renouer du lien social, de faire de l'activité physique, de rythmer vos journées.

Consultez la liste des activités sur le site www.saint-max.fr ou renseignez-vous auprès de l'accueil de votre Mairie.

> QUE FAIRE EN CAS DE MAL-ÊTRE ?

Si vous ressentez des signes de mal-être, il est important de prendre des mesures dès les premiers symptômes.

Parlez-en à vos proches : partager vos préoccupations avec vos proches peut être un premier pas important. Le soutien social joue un rôle crucial dans la guérison.

> QUE FAIRE EN CAS DE DÉTRESSE ?



Et en cas de détresse ou de détresse d'un proche, contactez sans attendre le 3114, le numéro national de prévention du suicide.

+ Infos au 03 83 18 28 86

NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE PAR UN PROFESSIONNEL

Depuis le 5 avril 2022, un nouveau dispositif d'accompagnement psychologique permet à toute personne (dès 3 ans) angoissée, déprimée ou en souffrance psychique, de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique prises en charge par l'Assurance Maladie. En fonction de l'état de santé du patient, le médecin peut proposer jusqu'à huit séances d'accompagnement sur douze mois, par un psychologue conventionné et partenaire du dispositif.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF ?

Etape 1 : consulter son médecin traitant. Evoquez votre situation et votre mal-être à votre médecin traitant qui déterminera si ce dispositif est adapté pour vous. Si c'est le cas, il rédige à l'intention d'un psychologue "un courrier d'adressage", valable six mois.

Etape 2 : prendre rendez-vous avec un psychologue partenaire.

Dans le cadre du dispositif, seuls les psychologues ayant signé une convention avec l'Assurance Maladie

pourront être choisis par les patients pour leur prise en charge. Les coordonnées des psychologues partenaires sont accessibles depuis l'annuaire du site "monsoutienpsy.sante.gouv.fr".

Etape 3 : bénéficier de cet accompagnement psychologique.

Dans un premier temps, lors de la première séance le psychologue fera un entretien dit "d'évaluation" pour apprendre à vous connaître. Dans un second temps, vous pourrez bénéficier jusqu'à sept séances de suivi psychologique dans l'année.



Marie-Line RUBINI
Conseillère déléguée à la santé, aux actions de prévention santé, à la direction des publics fragilisés, aux solidarités.

PAROLE D'ÉLUE :

La santé mentale est un trésor qui mérite toute notre attention. Investissons dans notre bien-être collectif et cultivons une communauté où chacun peut s'épanouir pleinement.



Livraison au printemps

Une belle avancée pour l'hôtel de ville

Les enduits extérieurs sont terminés, rendant une nouvelle jeunesse à la façade. L'étanchéité des extensions et les lots techniques (électricité, chauffage, eau, assainissement, plaquage et isolation) est quasiment achevée, permettant ainsi les interventions des travaux de peinture et de pose de revêtement de sol dans tous les locaux (entrée, accueil, bureaux etc...).

Un retour des services municipaux est toujours prévu avant l'été 2024.

Les aménagements extérieurs (espaces verts, voirie, entrée des locaux) et la rénovation des bureaux de Police situés dans le Parc sont prévus conjointement aux travaux en cours.

La réfection définitive du parvis de l'Hôtel de Ville, du monument aux morts et Eglise St-Livier, fera l'objet d'une intervention commune aux travaux d'aménagement et d'accessibilité du quai du trolley.

Bac à compost

Compostage obligatoire en 2024

QUELLES SOLUTIONS PEUVENT PROPOSER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ?

Les collectivités territoriales sont les premières concernées par cette loi, puisqu'elles doivent mettre à disposition des particuliers des solutions leur permettant d'effectuer ce tri sélectif.

Voici ce qu'elles peuvent proposer en fonction des spécificités de la commune, du département ou de la région :

- > des composteurs individuels : idéaux pour les zones pavillonnaires ou rurales ;
- > des composteurs collectifs : adaptés aux copropriétés ;
- > des points d'apport volontaire (PAV) : optimisés à l'échelle d'une rue ou d'un quartier.

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) rend obligatoire le tri des biodéchets pour les collectivités, les industriels et les particuliers depuis le 31 décembre 2023.

Toute personne possédant un jardin peut se rapprocher de la maison de l'habitat et du développement durable afin de se procurer un composteur (entre 20 € et 30 € en fonction de la capacité).

Pour les personnes qui habitent en locatif à Saint-Max, des composteurs sont mis à disposition aux parkings Mainvaux et Jean XXIII. D'autres composteurs partagés verront le jour d'ici la fin de l'année afin de permettre au plus grand nombre l'accès au compostage.

Une concertation avec la Métropole est en cours pour définir les moyens de développement de mise à disposition de composteurs collectifs ou de points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires.

Une réunion publique aura lieu prochainement.



Un bosquet urbain pour le stade Mainvaux

De la verdure près du terrain de foot



Laurent
SANTOS

Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux, au cadre de vie et au patrimoine, à l'environnement et à la transition écologique, aux mobilités.

Le stade Mainvaux à Saint-Max est actuellement en cours de réhabilitation pour être accessible aux footballeurs dès la saison 2024/2025.

Un terrain aplani

Le terrain n'étant plus très plat, une opération de rénovation a donc été lancée pour l'aplanir. L'infrastructure du sol et l'arrosage ont été remplacés. Il y aura plus d'arroseurs mais moins puissants pour une meilleure répartition de l'eau sur le terrain et moins de perte hydrique dans les airs par évaporation ou par le vent.

Le terrain sera nivelé et ensemencé au printemps pour être ensuite laissé au repos jusqu'à septembre.

Un mini bosquet avec diverses essences d'arbres

On retrouve, de l'autre côté du stade, un espace non utilisé, sélectionné pour y intégrer un bosquet urbain, une zone où le couvert forestier est reconstitué



Visite sur le terrain en janvier, avec Francis Ladent, adjoint aux sports, Laurent Santos, adjoint à l'urbanisme et cadre de vie, M. le Maire, Jean-Paul Boniface, responsable du pôle cadre de vie, Romain Chérèque et Bruno Viry, agents en charge des espaces verts.

naturellement. Divers arbres feuillus et résistants à la sécheresse y ont été plantés : hêtres, érables, charmes. Pour le moment les spécimens ont une hauteur située entre 80 à 120 cm mais atteindront à terme une dizaine de mètres.

Le bosquet urbain contribue à l'esthétique du site, la perméabilité du sol qui ne sera pas tassé par les pas, et la restauration et la préservation de la biodiversité.

Fraîcheur en ville

La température d'un bosquet urbain est inférieure de quelques degrés à celle d'une zone bétonnée. Le vent apportant l'air d'une micro-forêt permet de rafraîchir les alentours, baissant la température de un à deux degrés. La présence de verdure en ville est à privilégier pour apporter des solutions naturelles à la canicule. D'autres micro-forêts seront implantées à Saint-Max.



Les sapins sont collectés puis apportés au Centre Technique Municipal pour y être recyclés.

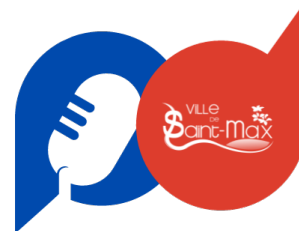
270

C'est le nombre de sapins collectés en 2024

Début janvier, les habitants ont joué le jeu en apportant leurs sapins, après les fêtes, aux 4 points de collecte. L'opération fait de plus en plus l'adhésion des Maxois ! Les sapins sont récupérés par les agents des services techniques de la ville. Ils sont ensuite revalorisés après avoir été broyés (ex: paillage). L'action sera réitérée en 2025 !

"M. le Maire vous répond"

Posez vos questions à Monsieur le Maire !



En février, posez vos questions à Monsieur le Maire !

Offrir la possibilité à chacun de contribuer à la vie de la commune constitue l'une des priorités de la municipalité de Saint-Max.

M. le Maire répondra à vos questions lors d'un live Facebook qui sera diffusé en direct le lundi 25 mars à 17h30.

Un top 5 !

Les Maxois sont invités à s'exprimer pour recevoir des réponses claires et directes de la part de leur Maire.

Eric Pensalfini répondra personnellement aux 5 questions les plus pertinentes et récurrentes.

Comment participer ?

Pour participer, posez votre question en ligne du 1er au 15 février sur www.saint-max.fr ou complétez directement le coupon disponible à l'accueil de la Mairie.

M. le Maire y répondra lors du Live Facebook du lundi 25 mars à 17h30 sur la page "Ville de Saint-Max Officiel".

Formulaire du 1er au 15 février en ligne sur www.saint-max.fr
Coupon et urne à la mairie au 32 avenue Carnot à Saint-Max.

Une carte de vœux éco-responsable



Aurélia FETICK

Conseillère Municipale déléguée à la communication institutionnelle, à la promotion de la Ville, aux bulletins municipaux et aux publications municipales, à l'insertion et à l'emploi.



Dorothee Marotel, graphiste du "Studio Lili", a réalisé le visuel des vœux 2024 et a proposé l'utilisation du procédé de risographie qui a été adopté.

En 2024, la mairie a souhaité changer le procédé d'impression des cartes de vœux et d'externaliser le visuel. Une initiative de M. le Maire en collaboration avec le secrétariat et le service communication de la ville, avec le désir d'utiliser un procédé éco-responsable.

7000 cartes de vœux ont été imprimées pour les distribuer, en partie, dans chaque boîte aux lettres des Maxois, distribution encadrée par les bénévoles de l'ABSM.

Au premier abord, ces cartes sont surprenantes en termes de couleurs : cela s'explique par la technique utilisée pour les fabriquer.

Dorothee Marotel, graphiste du Studio Lili, a collaboré avec Romain Pacia, de l'atelier Percolation, pour la réalisation d'une carte imprimée en risographie, un procédé d'impression à froid, peu coûteux en énergie et utilisant des encres végétales à base de soja, avec une palette d'une quinzaine de couleurs. Un nuancier de couleurs réduit, qui impose de jouer avec les dégradés. Des couleurs pures et vives !

Ce procédé respectueux de l'environnement et moins coûteux est très tendance. La risographie est une technique de reproduction par pochoir qui donne **une impression de réalisation artisanale, ce qui fait de la carte une création unique !**

Programme des associations

Soirée dansante du Kiwanis

Samedi 3 février

Soirée dansante animée par le Kiwanis et l'Orchestre Damien Dominiak au profit des enfants défavorisés !

LE CLUB KIWANIS NANCY-EURO AMITIÉ
VOUS INVITE
SOIRÉE DANSANTE
3 FEVRIER 2024 - 19H30
FOYER CULTUREL GÉRARD LEONARD - ST MAX

Organisé par le Kiwanis
Repas + boissons : 47 € (hors champagne)
Réservation jusqu'au 29 janvier
au 06 81 75 79 59



Fête du timbre

Les 9 et 10 mars

Sous le patronage des associations françaises des clubs philatéliques et de la poste, la fête du timbre se tiendra les 9 et 10 mars à Saint-Max !

"Le voyage au fil de l'eau" est la thématique de cette année.

Programme du week-end :

- > En exclusivité, vous pourrez y trouver en vente le timbre, le bloc, la carte postale et l'enveloppe sur le thème ;
- > Une exposition philatélique compétitive (concours pour se rendre en section régionale) ;
- > Vente de timbres anciens et rares par un négociant.

Organisé par le club philatélique lorrain pour le département de la Meurthe & Moselle
Au Château Centre Culturel (salle Choltus)
2 Avenue Carnot



Dressing des Filous

Samedi 30 mars

Bourse aux vêtements, accessoires pour enfants de 0 à 12 ans et accessoires de puériculture le samedi 30 mars de 9h à 17h à l'Espace Victor Hugo (rue Victor Hugo à Saint-Max).

Organisé par l'association "Dressing des Filous".
Si vous souhaitez vendre des vêtements pour enfants, du matériel de puériculture ou des jeux / jouets en bon état, inscriptions via le coupon sur www.saint-max.fr > actualités.
06 13 41 05 21



La Grande Randonnée vers Paris 2024

Dimanche 7 avril 2024

Au départ de 20 villes de France, une grande randonnée de 10 000 km, composée de 560 étapes, empruntera les GR® (chemins de Grande Randonnée) et GRP® (chemins de Grande Randonnée de Pays) pour converger vers Paris.

La Meurthe-et-Moselle sera traversée en 10 étapes, soit 177 km, par la "Grande Randonnée vers Paris".

Le dimanche 7 avril 2024, l'étape "Pulnoy-Nancy" passera par Essey et Saint-Max pour aller Place Stanislas.

Tous les adhérents, ou non, sympathisants, voisins, etc, sont invités à cette journée, encadrée par des animateurs de l'ARSEM.

Départs prévus jusqu'à la Place Stanislas :

- > **Pulnoy** : RDV à 9h parking du parcours de santé (16 km - Repas tiré du sac) ;
- > **Essey** : RDV à 13h30 devant l'Hôtel de Ville (7,4 km) ;
- > **Saint-Max** : RDV à 14h30 Esplanade du Château (4,2 km).

Venez accompagner nos ambassadeurs et nos ambassadrices, sur quelques kilomètres ou sur tout un tronçon du parcours, c'est gratuit et ouvert à toutes et à tous et même aux non-sportifs ! (À noter : petit retard possible sur les lieux de départ).

Organisée par la FFRandonnée
Ouvert à tous sans inscription préalable.
À Saint-Max : Rdv le dimanche 7 avril à 14h30 Esplanade du Château.



VISITE DE SAINT-NICOLAS DANS LES ÉCOLES
Décembre 2023



DÉPART DE MICHÈLE SAUER | Après 6 belles années en tant que présidente de l'association "Ô Comme 3 Pommes", elle laisse sa place à Céline Schauinger. Michèle reste active en tant que vice-présidente.



Ô COMME 3 POMMES | Accueil de nouvelles assistantes maternelles et de nouveaux enfants en décembre.



CONCOURS DE PAINS D'ÉPICES | En décembre, les enfants ont appris à préparer la pâte à pain d'épices, à découper les différentes pièces de leur maison et à les décorer. Ils ont pu laisser libre cours à leur imagination pour créer des maisons uniques. Elles ont été offertes aux maisons de retraite de la ville. Cette action a permis aux enfants de s'amuser, de développer leur créativité et de faire preuve de générosité. Elle a également contribué à créer du lien entre les générations.



SÉMINAIRE CMEJ | Séminaire avec l'ensemble des CMEJ de l'agglomération sur le thème des droits des enfants. Au programme, des ateliers thématiques avec l'intervention du comité local UNICEF France, et de la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA).

Inscriptions 2024/2025

Votre enfant aura 3 ans en 2024 ? Vous pouvez l'inscrire à l'école maternelle publique pour la rentrée de septembre 2024.

Dans quel cas s'inscrire ?

- > Votre enfant entre en petite section de maternelle (enfants nés en 2021) ;
- > Votre enfant entre en CP (Attention ! Pensez à vérifier la carte scolaire) ;
- > Suite à un déménagement.

Tout changement d'école nécessite une inscription auprès des services de la mairie.

Où s'inscrire ?

Via le kiosque famille (KIDS), service d'inscription en ligne <http://famille.saint-max.fr>
kids@mairie-saint-max.fr

Rappel

Les inscriptions aux différents services périscolaires (accueil périscolaire matin et/ou soir, restauration scolaire, "Révisons nos leçons" et accueil de loisirs du mercredi) sont obligatoires à chaque rentrée scolaire.

Une question ?

Contactez le service par mail kids@mairie-saint-max.fr ou par téléphone au 03 83 18 28 88.



Béatrice BAUER

Adjointe aux affaires scolaires, aux activités et loisirs périscolaires, à la petite enfance et à l'éducation, au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).



Nos équipes auront le plaisir de vous recevoir et de répondre à toutes vos questions du 4 mars au 26 avril 2024 au 32 avenue Carnot, Pôle Vie Scolaire (pas de prise de RDV nécessaire).

Activités périscolaires



Echecs

Ouvert à tous les enfants, cet atelier permettra aux participants de découvrir les règles du jeu, de développer leur stratégie et leur concentration, et de se familiariser avec un jeu qui demande réflexion et patience. Les échecs sont accessibles à tous les enfants, quelles que soient leurs capacités. Atelier encadré par deux entraîneurs diplômés du club Echec & Max !

Inscriptions par mail à estelle.martin-jouan@mairie-saint-max.fr
ou sur le kiosque famille.
De 16h30 à 17h30 et le mercredi matin, de 10h à 11h (temps d'accueil périscolaire).



Écoles Municipales

Stages découverte (7 - 14 ans) tout au long d'un trimestre. Les écoles municipales permettent aux jeunes de découvrir une activité ou de renforcer leurs connaissances. Des animateurs, aux spécialités diverses, dirigent ces ateliers. Les jeunes qui le souhaitent ont l'opportunité de découvrir l'art, la cuisine, le jardinage ou la danse.

5 € la séance de 2 h (pour les Maxois).
Inscriptions sur le kiosque famille.
Infos par mail à l'adresse kids@mairie-saint-max.fr.

Lorye Ruer, boxeuse, étoile du mois

Lorye Ruer est boxeuse de haut niveau. Elle a remporté en décembre, l'étoile du mois ! Elle a reçu son prix de la part de M. le Maire, Francis Ladent, adjoint aux sports et Emilie Goncalves, vice-présidente de l'Office Municipal des Sports.



Lorye est née en 2002 et pratique la boxe française en compétition. Elle combat dans la catégorie des moins de 63,5 kg, donc en poids léger. Elle a représenté la France lors de tournois internationaux, aux championnats d'Europe et championnats du monde civils et militaires.

Elle est montée plusieurs fois sur le podium, a fait partie de l'équipe de France seniors et s'est entraînée à l'INSEP.

Licenciée à l'Olympique Maxois de 2019 à 2022, elle est passée professionnelle cette année et est, depuis, licenciée à Yutz, auprès de Joseph Cardillo. Elle a remporté ses trois premiers combats pros. Lorye est une personne appréciée dans le haut niveau féminin et dans le club maxois qui l'a vue performer et qui l'accompagne encore aujourd'hui, un club fondé par Dominique Nato et présidé par Ouahiba Bourouina, qui compte actuellement 170 adhérents dont quasiment un tiers de boxeuses.

Engagement sportif OMS

Au cours de la dernière assemblée générale de l'Office Municipal des Sports (OMS) les associations ont valorisé leurs sportifs et leurs bénévoles grâce aux prix remis pour leur engagement sportif. Le programme de l'année a été évoqué avec cette année, la Nuit des sports, le vide-grenier Jean XXIII et "La Courir à Saint-Max". L'étoile du mois, créée en janvier 2023, se poursuit également en 2024. Un hommage a été rendu à Jean-Hugues Duchaine, ancien président de l'OMS.



Les 14 médaillés 2023 sont Karim Eslinger du St-Max - Essey Football Club, Josette Cuny du Dommartemont Badminton Club, Flora Faivre, Azhar Aboudoulama et Charles Louis du St-Max Basket Club, Patrice Oger, Stéphane Bruneau, Sophie Hupont et Sylvia Wilbois du Courir à Nancy Saint-Max, Eva Valette du Saint-Max-Essey Club Athlétisme, Ambre Brugnot, Carla Ramos Lima, Nalia Khalis et Joël Chenel du club de gymnastique des enfants.



70 participants à la marche de Noël !

Les marcheurs ont parcouru 2 km sur les bords de Meurthe avant de rejoindre le Château pour se réconforter avec une bonne soupe de légumes de saison !

Rendez-vous en décembre 2024 pour la 3^{ème} édition !

C'Noue

Des animations pour le quartier de la Noue !

C'Noue est l'initiative du Pôle Jeunesse et Sports, sous la délégation de Francis Ladent, adjoint, la responsable de Pôle Christelle Galarme et Léa Rubeck, animatrice périscolaire. C'Noue est une opération menée dans le quartier de la Noue afin de dynamiser ce secteur. Grâce à la mise à disposition de la Salle "Les Amandiers" par Batigère et en partenariat avec la Caf, deux animations, organisées par Léa Rubeck, sont proposées :

> **Un accompagnement scolaire ouvert à tous**, dès le CP, un espace de travail au calme sous la surveillance d'un adulte. Les mardis et les jeudis de 17h45 à 19h. 2 € / mois / enfant.

> **Des apéros conviviaux ouverts aux résidents du quartier**, une occasion de se retrouver entre voisins pour partager, se rencontrer, s'entraider et faire se développer la solidarité au sein du quartier. Chaque dernier vendredi du mois de 20h30 à 22h30. 1 € / soirée / personne.



Francis LADENT

Adjoint délégué aux Sports, aux Manifestations sportives, aux équipements sportifs et aux actions en direction de la jeunesse.



L'objectif, à terme, est de développer de nouvelles activités, par exemple une sortie entre jeunes à Metz Storii, pour permettre aux ados de se rencontrer.

L'idée est d'aller vers les habitants du quartier de la Noue afin de les intégrer aux animations proposées pour tous. Le dispositif peut encore évoluer par la suite, n'en étant qu'à ses prémices.

+ Infos au 03 83 18 28 86 - Inscription au 06 02 43 52 41



Vacances d'hiver

Inscriptions accueil de loisirs, activités jeunesse, chantiers jeunes et LudoMax

Inscription aux activités à partir du jeudi 8 février 2024 via le kiosque famille. L'accueil de Loisirs (3 - 14 ans) propose des activités manuelles et de plein air. Différentes sorties sont également organisées. Les activités jeunesse sont encadrées par des animateurs professionnels et organisées en partenariat avec les associations sportives locales. Les chantiers jeunes (14 - 17 ans) sont des petits travaux à destination de la collectivité en lien avec les Services Techniques de la ville, permettant d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer un projet individuel. Le LudoMax est un accueil pour ados avec pour thématique du jeu de rôles.

Programme disponible le site www.saint-max.fr dès le lundi 5 février. L'accueil de loisirs se déroulera à l'école Pierre et Marie Curie. Activités du 26 février au 8 mars 2024. Ludomax du 26 février au 1er mars.

Expression réservée aux élus, conformément à la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

LISTE "@VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE "

L'année 2024 débute sous de bons auspices, avec une énergie partagée que nous souhaitons mettre à votre disposition, mes élus et moi-même, pour tous les projets que nous allons mener en lien avec les habitants cette année encore, comme toutes les années depuis mon élection en 2008.

Vous le savez, le propre d'une municipalité, c'est de concerter, de partager les informations.

Je souhaite avec mes élus faire en sorte que le bien-vivre à Saint-Max se développe, que le nouveau slogan « plus belle la ville ! » se multiplie. Avec vous, nous allons poursuivre les aménagements dont vous avez besoin et qui sont évoqués dans ce bulletin et plus précisément dans l'édito, qui retranscrit une partie de ce qui a été dit lors des vœux à la population et aux partenaires le lundi 15 Janvier dernier.

Nous sommes motivés, tant pour la finalisation de l'Hôtel de ville que pour la réhabilitation des courts de tennis, ou encore la reconstruction du groupe scolaire Victor Hugo, la végétalisation des cours d'école et tous les projets que j'ai annoncés.

Pour autant, tout n'est pas simple et nous rentrons dans la phase budgétaire opérationnelle avec le vote du budget 2024 qui se fera lundi 5 Février prochain lors du conseil municipal, à 18H30 au foyer culturel Gérard Léonard.

Mon équipe municipale, et je l'en remercie sincèrement, a travaillé dur à cette préparation budgétaire 2024, en lien avec les fonctionnaires, cette construction budgétaire a été la plus difficile depuis que je suis Maire, avec un budget toujours plus serré et pas facile à finaliser. L'inflation est importante, les charges financières pèsent pour tous, et avec notre CCAS, nous faisons en sorte de venir en aide à celles et ceux qui sont les plus démunis et de répondre aux demandes d'aides et de soutien. Aujourd'hui, nous savons que l'Etat a augmenté les bases fiscales, et nous attendons les orientations de la Métropole.

Mais avec mon équipe municipale, nous avons souhaité revoir encore et encore les demandes budgétaires, faire des économies partout où c'était encore possible, demander des subventions et des participations au maximum de partenaires, et donc limiter la pression fiscale et les charges. Mais je peux vous dire que l'exercice financier est délicat et contraint. Tout au long de l'année, nous demanderons aux Services municipaux et aux utilisateurs de locaux municipaux de faire des efforts sur les fluides, de limiter tout ce qui n'est pas nécessaire et indispensable, pour rentrer dans un cadre financier strict et qui avoisinera les 11,5 Millions d'€uros pour 2024.

Mon vœu pour cette année : que l'Etat ne regarde pas les Communes comme un problème, mais comme une solution ! Et qu'il nous donne les moyens de répondre à la demande.

2ème vœu : que la Métropole soit à nos côtés et nous soutienne dans les missions et les compétences qui sont les siennes, et surtout qu'elle tienne ses engagements notamment pour le rachat de l'ex-mairie annexe destinée à devenir un parking arboré et un lieu de vie, promis depuis 2019, en lien avec la mise en œuvre du lieu candidat de la Place Barrois.

3ème vœu qui est une des résolutions pour 2024 de mon équipe municipale et de moi-même : poursuivre l'engagement pour Saint-Max, avec vous et pour vous !

Excellente année 2024 et bonne santé à toutes et à tous, et à bientôt, toujours sur le terrain !

Eric Pensalfini – 06 34 62 34 97

La liste « @venir Saint-Max Ensemble » (majorité municipale)

LISTE "SAINT-MAX, AUTREMENT AVEC VOUS"

En ce mois de janvier 2024, notre groupe « Saint Max Autrement » souhaite à chacune et chacun une année qui voie se réaliser leurs souhaits. Que les récents défis sanitaires soient mieux pris en compte et un jour surmontés, laissant place à une ère de santé plus pérenne. Que la transition écologique s'accélère urgemment, avec des avancées significatives pour préserver notre planète. Que la citoyenneté continue à être un symbole d'unité et de fraternité, renforçant les liens entre nous. Que l'éducation et l'accès à la connaissance se répandent, promouvant ainsi l'égalité des chances. Que la diversité culturelle soit célébrée et que la tolérance prévale sur les discours de haine. Enfin, que l'espoir guide nos actions, ouvrant la voie à un avenir meilleur pour tous.

Au niveau international, que les relations entre les nations favorisent la coopération plutôt que la confrontation, et que des indispensables efforts communs contribuent à résoudre les crises mondiales politiques, économiques ou environnementales.

Dans ce contexte, un avenir meilleur passe aussi par des actions concrètes. C'est ce que nous proposons le département et sa présidente Chaynesse Khirouni avec : Le Revenu d'Émancipation des Jeunes (ou REJ)

En Meurthe-et-Moselle, une expérimentation audacieuse de 3 ans a été lancée pour soutenir la jeunesse en quête d'émancipation : le REJ. Ce programme novateur vise à offrir aux jeunes bénéficiaires résidents du département une aide financière significative pour les aider à atteindre l'indépendance économique et leur permettre ainsi d'accéder pleinement à la citoyenneté. Il ne s'agit pas de distribuer de l'argent aveuglément et sans contrepartie comme le martèlent les détracteurs de cette démarche mais bien d'accompagner efficacement les jeunes bénéficiaires vers une vie d'adulte. Il s'agit donc d'une démarche politique pour construire avec eux DEMAIN sans laisser, AUJOURD'HUI, personne sur le chemin.

Le fonctionnement de ce revenu repose sur des étapes clés. Tout d'abord : avoir entre 16 et 24 ans, être Français ou étranger en situation régulière, résider en Meurthe-et-Moselle, avoir pas ou peu de ressources. Soumettre à examen une demande détaillée, démontrant le besoin d'émancipation économique. Les critères d'éligibilité peuvent inclure également l'âge, le statut d'étudiant, ou d'autres indicateurs de vulnérabilité économique.

Une fois la demande approuvée, les bénéficiaires reçoivent une aide financière individuelle de 500 € mensuels, limitée à 12 mois et pouvant être allouée de manière continue ou discontinue. Elle est conçue pour couvrir essentiellement des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les frais éducatifs. Cette aide s'accompagne d'un soutien pour l'amélioration des compétences personnelles et professionnelles des bénéficiaires. Un suivi sur le long cours est mis en place pour piloter cette démarche.

Parallèlement à l'aspect financier, le programme s'engage à leur fournir un réseau de soutien relationnel et professionnel. Des tuteurs sont assignés aux jeunes bénéficiaires pour les guider dans leurs démarches d'émancipation et les aider à surmonter les obstacles éventuels qui pourraient se présenter.

Le REJ s'inscrit donc dans une vision visant à favoriser l'autonomie et l'insertion sociale des jeunes en Meurthe-et-Moselle. Les retombées attendues incluent une réduction des inégalités socio-économiques, une augmentation du bien-être général de la population jeune et une confiance nouvelle dans son avenir.

En conclusion, le Revenu d'Émancipation des Jeunes en Meurthe-et-Moselle représente un investissement prometteur dans la jeunesse. En offrant un soutien financier et relationnel ce programme aspire à créer une génération de jeunes autonomes, compétents et prêts à contribuer positivement à la société.

Chaque premier samedi du mois, retrouvez-nous à partir de 10h, salle Georges de La Tour au premier étage du Foyer Gérard Léonard. L'occasion d'échanger, d'écouter, de partager.

Vous pouvez aussi nous suivre et nous interpeler sur <http://saint-max-autrement.fr/> Saint-Max – Autrement avec Vous.

Le groupe Saint Max Autrement Avec Vous : contact@saint-max-autrement.fr
Christine Minery Conseillère Municipale

Pour information : cette tribune est transmise le 03/01/2024 soit un mois avant sa parution !

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Le compost des bio-déchets devient obligatoire dès le 1er janvier 2024. A cet effet, nous avons travaillé avec la Métropole du Grand Nancy dont c'est la compétence, afin de connaître les modalités exactes de ce qui va être proposé. Nous allons pouvoir organiser une réunion publique prochainement à ce sujet, je sais que vous êtes nombreux à souhaiter y participer. En attendant, profitez des sites de compost disponibles notamment au parking Mainvaux et au parc Jean XXIII, ainsi que dans quelques copropriétés, et n'oubliez pas le tri du papier et du verre dans les Points d'Apport Volontaires – PAV – afin de faire un geste utile pour l'environnement.



NAISSANCES

Agathe COVINI, le 09 novembre 2023
Paul PAQUIER, le 10 novembre 2023
Zion MUSUMARI KUNTIMA, le 16 novembre 2023
Aria SANNA, le 24 novembre 2023
Léandre BILLEBAUT, le 25 novembre 2023
Amira NASRI, le 25 novembre 2023
Marieme NIANG, le 28 novembre 2023
Louise LIEGEOIS, le 28 novembre 2023
Théodore DELHOTAL, le 03 décembre 2023
Ousseyd BOUHDICHE, le 05 décembre 2023
Nolan LOUIS, le 05 décembre 2023
Adèle CUCHET, le 08 décembre 2023
Sadio DIALLO, le 12 décembre 2023
Amélia VAZ BEN HAHA, le 17 décembre 2023
Roxane LASSUEUR, le 23 décembre 2023



DÉCÈS

Elie, Louis, Raymond ROCH, le 11 novembre 2023
Marguerite, Marie, Isabelle SOUCHAL née BOUTONNET, le 16 novembre 2023
Christiane, Josette, Andrée HAGUENAUER née BADON, le 18 novembre 2023
Marie POITIER née SCHREINER, le 21 décembre 2023
Philippe SOUBIRAN, le 21 novembre 2023
Michel, Jean REBICHON, le 22 novembre 2023
Renée, Marguerite CLOCHETTE née MASSON, le 01 décembre 2023
Michel, Eugène, Nicolas ROBERT, le 05 décembre 2023
Jacqueline, Marie, Renée RAMELLI née HEINTZ, le 12 décembre 2023
Guy, René, Christian GAÜZÈS, le 02 décembre 2023
Jean-Claude CORRADI, le 19 décembre 2023
Jacques, Gustave ZACHARIE, le 23 décembre 2023
Jeannine, Marie, Flore DUMAIN née GOFFETTE, le 27 décembre 2023



Une Newsletter pour recevoir l'agenda des manifestations sur votre boîte mail !

La Newsletter est envoyée 1 à 2 fois par mois à ses abonnés par le biais d'un mail. Elle regroupe les animations et manifestations qui se déroulent à Saint-Max. Les bulletins d'inscription (ex. Concours Maisons et Balcons Fleuris) et formulaires de participation (ex : budget participatif) sont également envoyés. Vous pouvez vous désinscrire à n'importe quel moment !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la Ville www.saint-max.fr tout en bas de la page d'accueil !

INSCRIPTION À LA NEWSLETTER

Votre E-mail

ENVOYER



3354

MERCIS

REJOIGNEZ LA PAGE

facebook

VILLE DE SAINT-MAX OFFICIEL

JANVIER 2024

Du 19 janvier au 4 février : Exposition "Rencontres croisées" - BMM (cf p.8)
Du 20 janvier au 17 février : Exposition "Photos Souvenirs" - BMM (cf p.8)
Du 20 janvier au 1er mars : Concours photo "Le corps dans le sport" (cf p.8)
Vendredi 26 : "Chasse au monstre" - Soirée "Nuit de la lecture" - BMM (cf p.8)
Samedi 27 : Lignes de vie - Balade urbaine organisée par la Métropole - Départ 14h30 - CCC
Samedi 27 : Conférence du Cercle Spirite Allan Kardec - Les Expériences de Mort Imminente ou NDE - 14h30 - FCGL
Samedi 27 : Permanence avocat - 8h30 > 10h30 - FCGL
Lundi 29 : Galette de la Carte Part'âges - 14h00 - FCGL (cf p.11)

FÉVRIER 2024

Jusqu'au 4 février : Exposition "Rencontres croisées" - BMM (cf p.8)
Jusqu'au 17 février : Exposition "Photos Souvenirs" - BMM (cf p.8)
Jusqu'au 1er mars : Concours photo "Le corps dans le sport" (cf p.8)
Du 1er au 15 : Formulaire "M. le Maire vous répond" - Posez votre question à M. le Maire (cf p.16)
Vendredi 2 : Soirée Anniversaire - Apéro-dinatoire - 18h30 - Cabaret littéraire - 20h - CCC (cf p.8)
Samedi 3 : Soirée dansante du Kiwanis - 19h30 - FCGL (cf p.17)
Mardi 6 : Braderie Vetimax - 14h > 17h - Rue de la Noue (Bâtiment les Oliviers) (cf p.12)
Samedi 10 : Permanence avocat - 8h30 > 10h30 - FCGL
Mercredi 14 : Carnaval des enfants - 12h30 - FCGL (cf p.6)
Samedi 17 : Repair Café - 10h > 12h - EC
Samedi 17 : Spectacle Kitchenette par le Cirque Gones - 16h30 - CCC (cf p.8)
Mercredi 21 : Théâtre comedia Dell'Arte - Spectacle ambulant "La Vendita Dell'Aria" par "Akama Compagnie" - 10h30 - EC (cf p.8)
Samedi 24 : Permanence avocat - 8h30 > 10h30 - FCGL

MARS 2024

Du 1er au 10 : Exposition de peintures « Hyperréalisme » de Jean-Jacques Hauser (cf p.9)
Du 9 au 20 : Fête Foraine (cf p.6)
Samedi 9 et dimanche 10 : Fête du Timbre - CCC (cf p.12)
Du 15 au 18 : Week-end de la St-Patrick - Par les amis de l'orgue de St-Livier - FCGL
Samedi 16 : Restitution de compost - de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - Parking St-Michel (cf p.3)
Samedi 16 : Repair Café - 10h > 12h - EC
Vendredi 22 : Loto du CARM - 14h - EVH
Du 22 au 24 : RDV exquis (concerts, ateliers musique, pétanque, expositions...) - CCC (cf p.9)
Du 22 au 31 : "Vous êtes un monstre" - Exposition de Babayaga - CCC (cf p.9)
Lundi 25 : "M. le Maire vous répond" - 17h30 - Live Facebook page "Ville de Saint-Max Officiel"
Samedi 30 : Dressing des filous - Bourse aux vêtements - 9h > 17h - EVH (cf p.12)
Samedi 30 : Déambulation du Lapin de Pâques des Enseignes Maxoises dans les commerces et distribution de chocolat
Dimanche 31 : Chasse aux œufs - 10h - Parc Jean XXIII (cf p.6)

AVRIL 2024

Du 4 au 17 : Exposition "Mail Art" de cartes postales par Éric Adenot - BMM (cf p.9)
Samedi 6 : Conférence du Cercle Spirite Allan Kardec - La vie des esprits dans l'au-delà - 14h30 - FCGL
Dimanche 7 : La Grande Randonnée (cf p.17)
Samedi 13 : Concert chorale - Les Ans Chanteurs - 16h - FCGL (cf p.9)
Samedi 20 : Repair Café - 10h > 12h - EC

► Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard
BMM : Bibliothèque-Médiathèque Municipale
EVH : Espace Victor Hugo
CCC : Château, Centre Culturel
MAM : Monument aux Morts
EC : Espace Champlain
EHR : Espace Haut Rivage
CSHC : Centre Sportif Henri Cochet

UNE INFO À PUBLIER ?

Votre prochain magazine municipal paraîtra en avril.
N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité
avant le lundi 11 mars 2024.
Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31.



Bulletin N°245